

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 25 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 25 juin à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle polyvalente à Plourivo le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant) ; AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BEGUIN Jean-Claude ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOULANGER Servane ; BOUTIER Yvon (suppléant) ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CHAPPÉ Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; ECHEVEST Yannick ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BRIS Chantal (suppléante) ; LE CALVEZ Michel ; LE DU PASCAL (suppléant) ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Yannick ; LE GOFF Philippe ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; THOMAS David (suppléant) ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

CONNAN Josette à LE GAOUYAT Samuel ; GAREL Pierre-Marie à CONNAN Guy ; KERHERVÉ Guy à GOUDALLIER Benoît ; LE BLEVENNEC Gilbert à GUILLOU Claudine ; LE COTTON Anne à ECHEVEST Yannick ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE HOUEROU Annie à LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie à LE MARREC François ; MOZER Florence à ROLLAND Paul ; PIRIOU Claude à GUILLOU Rémy ; PONTIS Florence à SALLIOU Pierre ; PRIGENT Jean-Yvon à LE FOLL Marie-Françoise ; TALOC Bruno à BURLOT Gilbert ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BERNARD Joseph ; BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; DUPONT Frédéric ; GRAEBER Sophie ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Éric ; LE LAY Alexandra ; LEYOUR Pascal ; QUENET Michel ; SCOLAN Marie-Thérèse ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	58
Procurations	14
Votants	72
Absents	16

DEL2024-06-162

DEMANDE DE SUBVENTION « BIEN VIVRE PARTOUT EN BRETAGNE 2023-2025 » POUR LE PROJET D'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ SUR L'IMPLANTATION OU LA MODIFICATION DE SERVICES VÉLOS POUR CONFORTER LE « SYSTÈME VÉLO » DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION

Guingamp-Paimpol Agglomération a inscrit les transitions comme une trajectoire socle pour ses projets et actions. Un Plan vélo communautaire est également élaboré pour développer les services liés au vélo sur le territoire, et en favoriser sa pratique.

Pour cela, l'Agglomération souhaite lancer une étude qui a pour objectif de dessiner une politique publique qui conforterait le « système vélo » sur le territoire en connaissant mieux les pratiques des habitants et leurs besoins.

Une première phase d'état des lieux de l'usage du vélo et des services de location publics et privés est effectuée au niveau du territoire, en regard à ce qui se passe sur d'autres territoire. Cet état des lieux permet le recensement des offres de locations publiques et privées et une évaluation des offres de services vélos sur le territoire. Cet état des lieux permet dans un second temps d'examiner l'opportunité de l'implantation de nouveaux services vélos ou la modification de ceux déjà en place. Enfin, un plan d'action d'évolution de l'offre de services vélos sur l'Agglomération est proposé.

Le projet a été sélectionné par la Région Bretagne au titre du dispositif « Bien Vivre Partout en Bretagne 2023-2025 » et il s'agit désormais de déposer une demande de subvention.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Coût du projet - dépenses (en €)		Recettes (en €)		
Type de dépenses	montant	Nom du financeur	montant	taux
Etude système vélo	28 440 € HT	Région - BVPB	13 320 €	47 %
		Autres financeurs :		
		Autofinancement	15 320 €	53 %
TOTAL Dépenses :	28 440 € HT	TOTAL Recettes :	28 640 € HT	100 %

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'Agglomération :

- Valide le projet et le plan de financement de l'étude d'opportunité sur l'implantation ou la modification de services vélos pour conforter le « système vélo », tel que présenté ci-dessus ;
- Demande à bénéficier des aides au titre de Bien Vivre Partout en Bretagne de la Région Bretagne 2023-2025, et de tout autre financement éligible ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer tout acte nécessaire à la réalisation de cette affaire, y compris à produire un nouveau plan de financement, Guingamp-Paimpol Agglomération s'engageant à assurer l'autofinancement restant après déduction de l'ensemble des contributions, dans le respect des règles d'attribution des fonds sollicités.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Hervé CHEVALIER